



Le Plan de Protection de l'Atmosphère

Le PPA2 de la vallée de l'Arve permet de planifier des actions pour reconquérir et préserver la qualité de l'air sur le territoire.

Il définit des objectifs à atteindre ainsi que les mesures, réglementaires ou portées par les acteurs locaux, qui permettront de ramener les concentrations en polluants atmosphériques à un niveau inférieur aux valeurs limites fixées par l'UE.

Appel à Projets Mobil'Arve 4

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce 4^{ème} appel à projets Mobil'Arve, financé par l'ADEME, les 5 EPCI (CCPR, CCFG, 2CCAM, CCPMB, CCVCMB) et soutenu par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie, dont les objectifs sont :

- d'accompagner les acteurs dans le développement des mobilités durables
- de concrétiser les idées d'actions grâce aux conseils et expertises de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc

**Développez
vos projets
de mobilité**



**Nous vous
accompagnons**

Quel accompagnement ?

L'agence Ecomobilité apporte son expertise en montage et animation de projet.

Le nombre de jours financés d'accompagnement est défini par un jury. Les investissements ne sont pas pris en charge.

Qui peut candidater ?

- Toutes les collectivités couvertes par le PPA
- Les exploitants de services de mobilité
- Les établissements scolaires et de santé
- Les associations loi 1901
- Les organismes de tourisme
- Les exploitants de stations de sports d'hiver

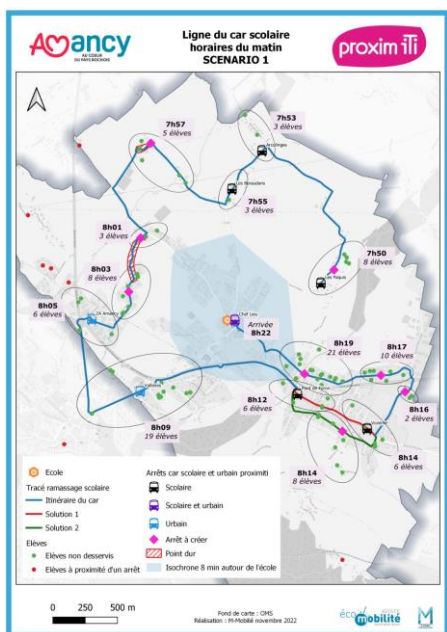


Quels projets ?

Toutes les initiatives, petites ou ambitieuses, favorisant les déplacements alternatifs à la voiture individuelle :

- Vélo, marche à pied
- Mobilités alternatives (covoiturage, autopartage...)
- Transports en commun

Exemples de projets accompagnés en 2022 & 2023

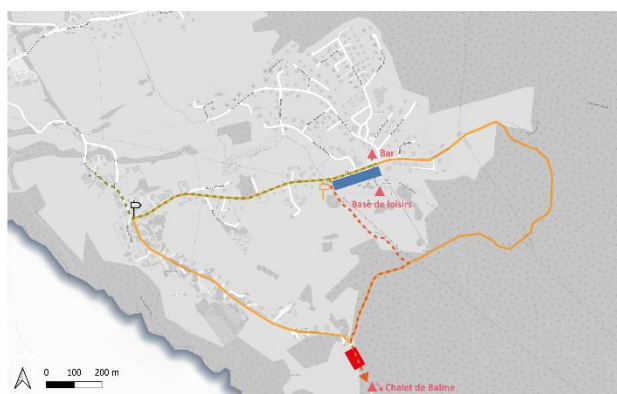


Etude de préfiguration à la mise en place d'un service de ramassage scolaire à l'école élémentaire d'Amancy

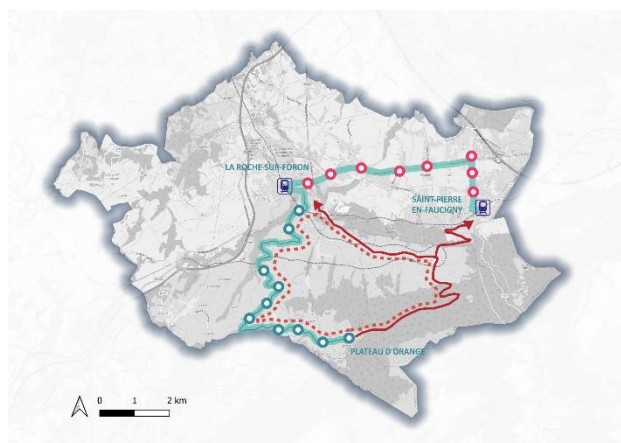


Accompagnement technique et méthodologique à la création d'un défi des écoliers sur le territoire de la Communauté de communes Faucigny Glières

Favoriser les pratiques alternatives à la voiture individuelle afin d'accéder au plateau d'Orange



- ▲ Lieu d'intérêt
- 1 OPTIMISER LE STATIONNEMENT
 - Stationnement existant à structurer
 - Stationnement à restreindre
- 2 ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS
 - Cheminement piéton à aménager
 - Boucle de randonnée thématique
 - Sentier accès au chalet de Balme depuis le parking de Montsel
- 3 GUIDER GRACE AU JALONNEMENT
 - Jalonement piéton
 - Jalonement routier



- 4 INCITER À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE
 - Route principale pour venir au plateau d'Orange
 - Arrêts covoiturage organisé (situés au niveau des arrêts scolaires)
- 5 FACILITER L'ACCÈS GRACE À UNE NAVETTE
 - Projet de desserte du plateau par une navette
 - Arrêts de la ligne D Proximiti
 - Arrêts scolaires Proximiti
 - Gare
- 6 FAVORISER LA PRATIQUE CYCLABLE
 - Itinéraire cyclable structurant
 - Boucle cyclotouristique



Pour candidater à l'appel à projets Mobil'Arve

1

Remplir le formulaire de candidature

Onglet Comment candidater ? de la page Mobil'Arve

2

Joindre les annexes au dossier (lettre de candidature et engagement sur l'honneur) dûment remplis et signés

3

Envoyer le dossier complet :

- Par mail à cathy.debard@agence-ecomobilite.fr
- Ou par courrier à l'adresse suivante :

Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc
6, Rue du Forum
74000 ANNECY

Date limite pour postuler :

29 février 2024



Toutes les informations en ligne sur notre page Mobil'Arve:

<https://www.agence-ecomobilite.fr/mobilarve-aap/>

Contact presse :

Cathy DEBARD, chargée d'étude mobilité – cathy.debard@agence-ecomobilite.fr – 07 67 55 03 34